

Emmanuelle Ménard  
Député de l'Hérault

Paris, le 22 mars 2018

Chère Madame, cher Monsieur

À l'occasion de la campagne organisée par la Ligue de Défense des Conducteurs, vous avez souhaité m'alerter sur l'abaissement généralisé de la vitesse à 80km/h sur le réseau secondaire et je vous en remercie. Comme vous, cet abaissement programmé par le gouvernement au 1<sup>er</sup> juillet 2018, m'a interloquée.

Suite à la réception de votre courrier, j'ai donc adressé une lettre au Premier ministre que je me permets de vous transmettre. Vous pourrez la trouver ci-jointe. Je ne manquerai pas de vous communiquer son éventuelle réponse.

Soyez assuré que j'ai à cœur de vous défendre à l'Assemblée nationale comme dans le Biterrois. Veuillez agréer, chère madame, cher monsieur, l'expression de mes chaleureuses salutations,

Emmanuelle Ménard

Emmanuelle Ménard  
Député de l'Hérault

Monsieur le Premier ministre  
57 rue de Varenne  
75 007 Paris

Paris, le 21 mars 2018

Monsieur le Premier ministre,

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, vous avez programmé un abaissement généralisé à 80 km/h sur les routes secondaires. Votre politique s'appuie sur une expérimentation de l'abaissement de la vitesse limite autorisée à 80 km/h, sur 86 kilomètres, pendant deux ans, de juillet 2015 à juillet 2017, et d'un bilan des observations des vitesses pratiquées.

Cette étude nous renseigne précisément sur la vitesse moyenne des usagers de la route. Soit. Mais en aucun cas sur la baisse de la mortalité routière durant cette expérimentation, sauf à ce que vous ayez en votre possession des conclusions que nous aimerions dès lors voir partagées.

Monsieur le Premier ministre, vous déclariez lors d'un point-presse qu' « à titre personnel, [vous étiez] favorable [à cette mesure] parce que [vous saviez] que deux tiers des accidents se concentrent sur ces tronçons de routes nationales et départementales bidirectionnelles aujourd'hui limitées à 90 km/h ».

Mais ces accidents routiers mortels sont-ils liés à la vitesse ou à d'autres facteurs, comme l'état parfois désastreux des infrastructures routières ? Car 50% des accidents mortels sur la route sont liés aux infrastructures de la route.

Monsieur le Premier ministre, cet abaissement généralisé de la vitesse à 80 km/h vient directement pénaliser les territoires ruraux, moins peuplés, qui ne possèdent pas d'autoroute ou d'infrastructures routières importantes. Elle laisse un goût amer à ces Français de Province qui, eux aussi, se déplacent et méritent votre attention.

Monsieur le Premier ministre, les 1 600 000 € que vous comptez utiliser pour remplacer les panneaux de vitesse en France valent bien un rapport plus complet. Vous l'avez compris, comme vous et comme l'essentiel des Français, je suis évidemment très attachée à la sécurité routière et à la réduction de la mortalité sur nos routes en France.

C'est pourquoi j'aurais aimé, plutôt que cette polémique à laquelle nous assistons depuis des semaines, que votre gouvernement se fonde sur un rapport solide et incontestable avant d'imposer cette mesure très mal comprise des Français.

Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, de mon engagement sans faille à défendre les Français et leur sécurité.

Veillez agréer l'expression de mes sincères salutations,



Emmanuelle Ménard